



LE MOLOSSE DE CESTONI

Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)

Avec son sympathique museau de saint-bernard, ses oreilles en cornet, sa queue de souris et sa taille imposante, le Molosse de Cestoni est immédiatement reconnaissable. Juste après la Grande Noctule, il s'affiche comme la deuxième plus grosse chauve-souris d'Europe. Certains individus peuvent en effet présenter une envergure de 45 cm et peser un peu plus de 50 g.

ÉCOLOGIE

Le Molosse de Cestoni est une espèce caractéristique des milieux rocheux et accidentés, et très attachée aux falaises exposées au rayonnement solaire. Ses gîtes d'hiver comme ses gîtes d'été sont généralement situés à grande hauteur dans des parois verticales bien dégagées, mais parfois, comme dans le sud de la France, dans des façades de grands bâtiments, des châteaux d'eau ou des ouvrages d'art tels que des viaducs autoroutiers ou ferroviaires. C'est une espèce typiquement fissuricole se réfugiant durant ses périodes d'inactivité presque uniquement dans des interstices de moins de 2,5 cm d'épaisseur.

Le régime alimentaire du Molosse est exclusivement composé d'insectes volants capturés en plein ciel, quelquefois jusqu'à plus de 150 m du sol. Il s'agit pour l'essentiel de gros Lépidoptères (60 à 90%), notamment des Sphingidés (Rydell & Arlettaz, 1994), qu'il repère à l'aide de signaux acoustiques de basses fréquences (entre 8 et 12 kHz) qui ne seraient peut-être pas perçus par ses victimes. Ses zones de chasse peuvent être relativement éloignées de son gîte. Contre toute attente, on peut ainsi l'observer au-dessus de grandes forêts, de plans d'eau, de plaines alluviales, de cols préalpins et assez souvent au-dessus de certaines agglomérations; à Genève, par exemple, plusieurs de nos données acoustiques montrent que des individus fréquentent régulièrement le pourtour du lac.

De par ses origines méridionales, le Molosse de Cestoni n'est pas une chauve-souris qui hiberne véritablement. En Suisse, ses périodes de léthargie ne durent pas plus de huit jours consécutifs durant lesquels sa température corporelle ne descend pas en dessous de 7,5 °C (Arlettaz *et al.*, 2000). Dans les

régions méditerranéennes, il reste même actif toute l'année, y compris lorsque le thermomètre frôle le 0 °C (Arthur & Lemaire, 2009).

Nous ne sommes pas en mesure de fournir d'indication sur la reproduction du Molosse dans le bassin genevois, celle-ci étant néanmoins possible. En Europe, les accouplements ont lieu en automne et sans doute également au début du printemps, mais on ignore s'il y a ovo-implantation différée, comme chez le Minioptère de Schreibers, ou ovulation et fécondation différée, comme chez les autres espèces européennes (Dietz *et al.*, 2007). En période de rut, les mâles constituent de petits harems et se montrent assez agressifs vis-à-vis de leurs rivaux. Mais dès le milieu du printemps, la tension entre les deux sexes se dissipe et les femelles se regroupent dans des nurseries de tailles assez variables, certaines ne comptant qu'une douzaine d'individus, d'autres plus d'une centaine. Les mises bas ont lieu à partir de la fin juin et peuvent se poursuivre jusque vers la fin août. Comme le sevrage des jeunes n'intervient pas avant leur sixième semaine, des femelles allaitantes peuvent être observées jusqu'en octobre.

Le Molosse de Cestoni n'est pas une espèce migratrice comme on le supposait jusqu'il y a peu, notamment en raison de captures effectuées au niveau de certains cols préalpins. Toutefois, il n'est pas impossible qu'il effectue d'importants déplacements locaux ou altitudinaux en cas de pénurie alimentaire. ■

LE MOLOSSE DE CESTONI



RÉPARTITION

Avant le début de notre siècle, le Molosse de Cestoni était considéré comme une espèce totalement absente du bassin genevois. En Suisse, sa distribution se limitait essentiellement à la vallée du Rhône et à quelques vallées du sud du Tessin, ce qui représentait, du moins le croyait-on, ses bastions européens les plus septentrionaux. Mais aujourd'hui, les résultats de nos recherches acoustiques ne laissent plus le moindre doute quant à sa présence en maints endroits du territoire genevois, notamment au Moulin-de-Vert et au sud-ouest du canton, de même qu'au Salève et au-dessus du lac, où il s'est avéré bien présent en 2010 et 2011, et enfin dans la réserve de la Haute Chaîne du Jura, où des individus ont pu être repérés en 2005 au-dessus de Farges et de Gex. Toutefois, il convient de préciser que nos données acoustiques ne nous ont pas permis de localiser ses gîtes qui pourraient aussi bien se trouver au Salève que dans le Jura, voire au-delà des limites du bassin genevois, comme dans la région de Bellegarde ou au Fort l'Écluse. Cependant, aucune observation visuelle ni aucun indice de reproduction n'ont pu être consignés. ■

STATUT DES POPULATIONS

L'espèce est inscrite en catégorie «préoccupation mineure» sur la liste rouge européenne. Mais pour le bassin genevois, il est difficile à ce jour de nous prononcer et de savoir s'il s'agit d'une acquisition récente –peut-être consécutive à une expansion de son aire de distribution vers le nord – ou si sa présence est simplement passée inaperçue jusqu'ici par manque de prospections acoustiques. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler à ce propos que le Molosse de Cestoni est une chauve-souris de très haut vol, et, partant, presque impossible à capturer sur ses terrains de chasse pour un suivi télémétrique. ■

CONSERVATION

Au vu de nos connaissances actuelles, qui ne permettent pas de nous prononcer sur le statut de l'espèce dans le bassin genevois, il n'est pas possible de prévoir de mesures conservatoires à son égard à l'échelon régional. Rappelons néanmoins que le Molosse fait partie des Chiroptères les plus exposés au danger que représentent les éoliennes et qu'il peut être menacé par l'aménagement de voies d'escalade. ■



STATUT GE	STATUT BASSIN GE
DD	DD

LE MOLOSSE DE CESTONI

